



Sommaire

Site d'Annecy les Glaisins / Site d'Aix en Provence l'Ensoleillée : L'avenir s'assombrit.....1

Site d'Annecy les Glaisins / Aix en Provence l'Ensoleillée : l'avenir s'assombrit !

Le site d'Annecy le Vieux les Glaisins loué par Orange n'abrite plus que 64 salariés pour une surface de 1 993 m² de tertiaire et 28 m² de logistique.

Les bâtiments des Iles et des Romains, propriétés d'Orange, permettent d'accueillir ces salariés.

Dans la continuité du SDIT de la zone, la DO GSE souhaite regrouper toutes les équipes sur les 2 sites pérennes de la plaque, Annecy les Iles et Annecy les Romains. Cela permettra de mettre fin à l'isolement des équipes de l'AG2P des Glaisins.

Concernant le site d'Aix en Provence l'Ensoleillée, l'objet de la consultation porte sur l'emménagement des salariés de la DO GSE du bâtiment A vers le bâtiment C et l'impact de la libération du bâtiment A pour les occupants du site de l'Ensoleillée. Le bail du bâtiment A de l'Ensoleillée doit être résilié en mars 2021 pour prise d'effet en septembre 2022.

A noter qu'il est prévu d'aménager des espaces de réunion et télétravail sur le site d'Aix-Bouffan pour élargir l'offre sur le secteur.

Analyse de la CFE-CGC

Les élus CFE CGC Orange ont émis des alertes auprès de la Direction sur le projet d'Annecy les Glaisins. Le manque d'informations, la mise en télétravail contrainte des salariés, les conditions dans lesquelles ce rapprochement est effectué est source de stress et de risques psychosociaux car il se déroule sans aucune communication, ni accompagnement. Les élus considèrent que le mode flex office voulu par l'entreprise est préjudiciable à la santé psychique des salariés. Ce qui est confirmé par l'enquête SECAFI sur le CNPS (Comité National de Prévention du Stress).

Concernant le projet de libération du bâtiment A, les élus de la CFE CGC Orange déplorent cette énième réduction de surface

de travail. Ces réorganisations sont génératrices de stress comme le souligne l'enquête SECAFI.

La CFE CGC milite pour la relocalisation et la ré internalisation des emplois, afin de reprendre la maîtrise de nos activités et de notre qualité de service, trop souvent mise à mal par une sous-traitance de nos activités stratégiques. Le rééquilibrage des emplois et des marges de manœuvre opérationnelles entre l'Île-de-France et les régions est également essentiel pour rester en proximité avec nos clients.

N'hésitez pas à contacter vos représentants CFE – CGC Orange pour toute question ou besoin de conseils, ils sont à votre écoute. [CFE-CGC DO Grand Sud Est](#)

